ID : 040-214003139-20170329-2017_88-DE
Envoyé en préfecture le 05/04/2017
Reçu en préfecture le 05/04/2017
Publié ou notifié le 05/04/2017

DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 22/03/2017

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 mars 2017
--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE, Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme DARGELOSSE, MM. GAILLARDET, DUBUN, BRUEY, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), Mme DAUGREILH, M. DUCASSE, Mme ULMANN.

Etaient excusés : Mme CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), M. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE).

Etait absente non excusée : Mme DUBOIS-MAURY

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B
Délibération n°8

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Ville de TARTAS – Création d'un poste pour le Centre Technique Municipal des Services techniques municipaux dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir – poste à temps complet – agent polyvalent

Le dispositif des emplois d'avenir vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés ou résidant dans des zones prioritaires.

Les jeunes sont recrutés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé qui bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

Dans le cadre du fonctionnement du Centre Technique Municipal au sein des Services techniques municipaux, il est proposé à notre assemblée d'autoriser M. le Maire à créer un emploi d'avenir dans les conditions suivantes :

- poste d'agent polyvalent des services techniques
- durée du contrat : dans la limite de 36 mois
- durée hebdomadaire de travail : 35 h 00
- rémunération : SMIC

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget principal de la commune chapitre 012.

.../...

ID : 040-214003135-20170329-2017_88-DE
Envoyé en préfecture le 05/04/2017
Reçu en préfecture le 05/04/2017
Publié au nostré le 05/04/2017

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

AUTORISE M. le Maire à recruter un emploi d'avenir aux conditions suivantes :

- poste d'agent polyvalent des services techniques
- durée du contrat : 36 mois
- durée hebdomadaire de travail : 35 h 00
- rémunération : SMIC

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget principal de la commune chapitre 012.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

VILLE DE TARTAS LANDES

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES